

Alfred Scalabruni



Acte de baptême

1863
Le vingt-neuvième jour de juin, mil
Alfred Scalabruni huit cent soixante-treize, Nous, Prêtre
Curé, soussigné, avons baptisé Alfred, né le
huit courant du légitime mariage de Ferdinand
Scalabruni cultivateur, et de Mathilde Racicot
de cette paroisse. Parrain Alfred Racicot,
marraine Marie Anne Racicot,
oncle et tante de l'enfant, qui ainsi que
le père ont signé avec nous.

Ferdinando Scalabruni
Fredrick Racicot
Mary Ann Racicot
J. Jodoin, ptre

Transcription

Ce vingt neuvième jour de juin, mil huit cent soixante-treize, Nous, Prêtre Curé, soussigné, avons baptisé Alfred, né le huit courant du légitime mariage de Ferdinand Scalabruni cultivateur, et de Mathilde Racicot de cette paroisse. Parrain Alfred Racicot, marraine Marie Anne Racicot, oncle et tante de l'enfant, qui ainsi que le père ont signé avec nous.

Ferdinando Scalabruni Fredrick Racicot Mary Ann Racicot J. Jodoin, prêtre

Acte de mariage

M. 8. Le seize de Septembre dix neuf cent un, vu
Scalabrin, la publication d'un bon de mariage fait
Alfred, du nom de notre Meilleur Passeur en
tre Alfred Scalabrin, cultivateur, domi-
nique en cette paroisse, fils unique de
Alphonse Ferdinand Scalabrin, cultivateur, et de
Dominique Baccat de cette paroisse et de sa
part, et Alphonseine Masson, fille unique
de Joseph Masson cultivateur en
de L'Isle. D'après cette même paroisse
d'autre part, le sieur Jean Claude le ma-
rriage ayant été célébré par le curé
Monsieur Paul Labeyre, curé de Saint-
Honoré, en la chapelle du curé de la
partie de cette paroisse, en son nom
mutuel consentement de mariage et
leur nom donné la Bénédiction. Il y a
en présence de Ferdinand Scalabrin, père
de l'épouse, son épouse, et de Joseph Masson,
père de l'épouse, qui déclare ne connaitre
rien. Les époux ont signé et quelques amis
lecture faite

Alfred Scalabrin
Alphonseine Masson
Ferdinando Scalabrin

Corina Masson!
Cathie Masson
Cyrille Scalabrin

Elie Masson

W. Monache. Pte.

Transcription

Le seize de septembre dix neuf cent un, vû la publication d'un ban de mariage faite au prône de notre messe paroissiale entre Alfred Scalabrini, cultivateur, domicilié en cette paroisse, fils majeur de Ferdinand Scalabrini, cultivateur, et de Domithilde Racicot de cette paroisse d'une part, et Alphonsine Masson, fille mineure de Joseph Masson, cultivateur et de Élisa Dion de cette même paroisse d'autre part, la dispense de deux bans de mariage ayant été accordée par sa grandeur Monseigneur Paul LaRocque, Évêque de Sherbrooke en date du quatorze du courant, ne s'étant découvert aucun empêchement au dit mariage et du consentement du père de l'épouse, Nous prêtre soussigné, curé de cette paroisse, avons reçu leur mutuel consentement de mariage et leur avons donné la Bénédiction Nuptiale en présence de Ferdinand Scalabrini, père de l'époux soussigné, et de Joseph Masson père de l'épouse qui a déclaré ne savoir signer. Les époux ont signé et quelques amis. Lecture faite.

Alfred Scalabrini Alphonsine Masson Ferdinand Scalabrini Corina Masson Albéric Masson
Cyrille Scalabrini Éthicia Ménard W. Morach, prêtre